

Filassistance International, filiale de CNP Assurances vous accompagne lors de la survenance de problèmes d'ordre social, juridique, et administratif ou liés à des situations sensibles.

La Plateforme téléphonique de Filassistance International est disponible 24h/24 et 7j/7 pour vous apporter :

■ **Informations, suivi et mise en relation pour vous faciliter le quotidien :**

- **Solution Vie pratique :** Sur un simple appel téléphonique, Filassistance vous informe par exemple sur le rôle de la Mairie, un contrat EDF, le calcul des impôts, la pension de réversion, le droit des consommateurs, l'acquisition d'une habitation, la succession, la prévention chez les bébés, les aides financières pour les étudiants ou des adresses pour organiser vos voyages seul(e) ou en famille...
- **Solution Services à la Personne :** Une aide dans les recherches de prestataires agréés les plus proches de votre domicile dans le domaine des Services à la Personne tels que l'entretien du domicile (jardinage, petit bricolage, blanchisserie, aide-ménagère, aide informatique), l'aide pour le repas, les personnes de compagnie, la garde d'enfants, le soutien scolaire... Des informations sur la fiscalité liée aux Chèques Emploi Service Universel...

■ **Accompagnement et assistance pour faire face aux aléas :**

- **Solution Hospitalisation :** Des prestations, au choix, en cas d'hospitalisation de 10 jours ou plus :
 - aide ménagère à domicile (prise en charge jusqu'à 10 heures selon conditions)
 - accompagnement dans les déplacements (prise en charge de 2 déplacements pour un montant maximal de 60 € par an)
 - téléassistance : prise en charge complémentaire d'un mois d'abonnement aux services complets de Filassistance
- **Solution Immobilisation :** L'équipe d'experts de Filassistance recherche et vous met en relation avec des professionnels du médico-social ou du sanitaire en cas d'immobilisation à domicile : infirmière, kinésithérapeute, pédicure, coiffeur, services de livraison à domicile, services d'aide au déplacement
- **Solution Aidant :** Suivi dans la constitution de dossier lors de survenance de la dépendance et/ou de handicap pour le membre du Cercle des actionnaires ou l'un de ses proches

- **Solution Contact** : La téléassistance pour le membre du Cercle des actionnaires ou l'un de ses proches pour continuer à échanger en toute sécurité lors des premiers signes de perte d'autonomie (prise en charge des frais de mise en service)
- **Solution Prévention** : Possibilité de faire un « bilan prévention » gratuitement afin d'évaluer votre mémoire. Ce bilan a été validé par le Conseil scientifique

Appeler  **0 820 390 690 *** pour accéder et avoir une idée plus précise de ses services en précisant vos nom, n° de membre du Cercle des actionnaires et le n° de référence 2001-02-3

